

"La Commission Départementale Running 06"



La 1ère Edition de L'Urban Trail du Stade Charles Ehrmann

Jeudi 04 Juillet 2024 - 19H00

Classée au

Challenge Départemental Running 06- 2024

Esprit Olympique



La Commission Départementale Running 06 avec le concours du **Comité Athlé 06** organise :

La 1^e Edition Urban Trail du Stade Charles Ehrmann propose plusieurs **parcours classés au Challenge 06** : les distances de 3,500km ou 7,000km environ à faire en individuel ou en Relais dans le périmètre du Stade.

Courses ouvertes pour tous, licence running/compétition FFA, autres fédérations affiliées et aux non licenciés.

1. Les inscriptions /tarifs

Les Tarifs / Inscriptions et option distances du Parcours :

Inscription de Minime à Master F & H parcours individuel 3,500 km : 5 €

Inscription de Cadet à Master F & H parcours individuel 7,000km : 8 €

Inscription de Minime à Master F & H parcours en relais 7,000km : 8 €

Courses enfants catégorie Poussin 2 tours de piste et Benjamin 4 tours gratuit.

L'inscription pour les enfants sera validée avec l'accord parental sur sport-up.

Les inscriptions s'effectuent sur le site de www.sport-up.fr pour paiement en ligne ouvert de **Mars 2024** jusqu'au **Mardi 02 Juillet 2024 minuit inclus**.

2 .Inscription et Tarifs sur place : à partir de 17h00 Être muni du certificat médical* ou de la licence ffa et autres fédérations affiliées.

Le certificat médical : présentation du certificat médical validé dans la saison en cours avec la motion de non contre indication a la course à pied en compétition bientôt remplacé par le PPS*.

***Le P.P.S pour les Non licenciés : Parcours Prévention Santé.**

(Actif à partir de Juillet 2024 et officiel en septembre 2024)

Nouvelle procédure mise en place par la FFA et le Ministère des Sports et de la Santé.

Désormais, les participants souhaitant s'inscrire à une course running organisée sur le Territoire National devront se connecter, dans les trois mois précédant la compétition, à la plate Forme Web dédiée : pps.athle.fr et y suivre les différentes étapes vouées à la sensibilisation aux risques, précautions et recommandations liés à la pratique de la course à pied via du contenu pédagogique à valider dans son intégralité pour obtenir le PPS. L'attestation PPS est à télécharger pour une validation de 3 mois.

Les non licenciés Mineurs doivent toujours passer par la case d'un questionnaire spécifique et la fourniture d'un certificat médical le cas échéant pour s'inscrire à une course running conformément à la loi.

Le PPS pour les licenciés : Cette procédure est déjà active depuis la saison 2022/2023 à la prise de la licence.

En terme cette procédure est basée sur la bonne foi du futur participant licencié ou non licencié .

Tarif sur place : la distance individuel 3,500km : **8 €**

La distance en relais ou individuel 7,000 km : **15 €**

Les paiements s'effectuent en espèces ou par chèque a l'ordre de la Commission départementale Running 06

Pour les enfants l'inscription sera validée avec l'accord parental et signé par le parent sur place.

3 .Le parcours :

Celui-ci a été créé par les membres du CDR06. Son parcours a été fait dans l'enceinte et le périmètre du Stade Charles Ehrmann en toute sécurité pour tous les participants. Un balisage sera établi en fonction des distances citées ci-dessus. Des signaleurs seront en poste pour orienter les participants.

Le parcours sera en visuel sur le site du C.D.R 06

4. Réglementation

-Cet évènement sportif sera effectué dans le strict respect des règles environnementales et éco responsable.

L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure, d'intempéries, ou de préconisations nationales ou locales dues au contexte sanitaire actuel. Le remboursement pourra se faire uniquement **à la souscription d'assurance sur l'interface en ligne d'inscription sport-up**. L'organisateur est assuré par l'assurance de la FFA couvrant la responsabilité civile, pour tous les participants

-Les enfants de 8 à 10 ans, pourront participer sous la responsabilité et l'assurance de leurs parents.

- Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

- conformément aux articles 2312 et 2313 du code du sport, la participation chronométrée est conditionnée à la présentation d'une licence portant attestation de la délivrance d'un certificat médical de non contre-indication ou de l'athlétisme en compétition ou en loisir :

Pour les: Licences Running /Compétition FFA, FSCF, FSGT,UFOLEP, ou certificat médical*

*la présentation d'un certificat ou de sa copie, avec la mention de non contre indication à la course à pied en compétition (établie dans l'année en court *)

5. Retrait des Dossards : Les dossards seront à retirer sur présentation d'une pièce d'identité et du certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la licence sportive sur les lieux de 17H à 18H30 le Jeudi 04 Juillet 2024.

Pour le respect du Club ou association représenté, les participants licenciés devront porter les couleurs de leur club si possible: Courses classées au Challenge départemental des Alpes Maritimes.

- **Le Port du dossard :** Celui-ci est ventral doit être entièrement lisible pendant l'épreuve. Prévoir 4 épingles par participant ou porte dossard toléré. **Les épingles ne sont pas fournies.**

- **Droit à l'image.** Le participant autorise les organisateurs ainsi que leurs ayants droits, tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il peut apparaître lors de la manifestation, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur.

Validation de la réglementation : Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses. Il s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée tout en restant sur le parcours balisé.

- **Inscription et* Inscription sur place *** Toute inscription est personnelle, ferme et définitive, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit (sauf souscription d'assurance établie par Sport Up). Inscription en Loisir ou en compétition ou non licencié, licencié en loisir, autre Fédération

-Vérification de l'inscription :

Celle-ci sera visible sur le site partenaire de sport-up et le site du CDR 06 conforme à l'info formulée par le participant. Si une erreur est commise par le souscripteur, elle peut être modifiable jusqu'au délai d'inscription cité ci-dessus **avant le 2 Juillet 2024**

Ravitaillement : Un ravitaillement sera mis au niveau du départ et de l'arrivée (liquide et solide) dans le respect éco responsable Verre cartonné rempli au préalable par les bénévoles.

Sécurité des participants

Les secours seront assurés par le Centre médical et la présence sur place d'un médecin.

Les Récompenses: En fonction du classement : 1er Coupe ou médaille or ,2^e et 3^e médailles argent et bronze désigné à son classement. 1 cadeau offert à chaque participant. Les 3 premiers scratches Femme & Homme. Les premiers de chaque Catégorie Homme / Femme un bouquet à chaque podium Féminin.

Courses enfants : 1 médaille offerte à tous les participants.

Les classements seront visibles sur les sites <https://cdchs06.com> , www.sport-up.fr et le site de la FFA .

En remerciant d'avance les bénévoles, nos partenaires et qui sans eux, cet événement n'aurait pas lieu !

Les membres de la CDR 06 - André FERRETTI

Antoine CAU Responsable Urban Trail Charles Ehrmann

